



La Feuille de Hou



Bulletin municipal

www.champrond-en-gatine.fr

n°77 - novembre 2021

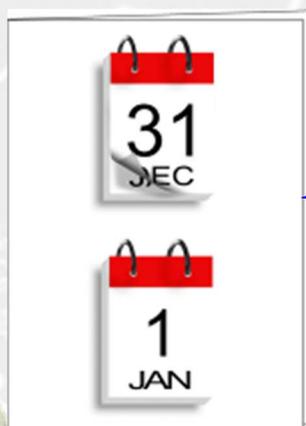
Les événements de fin d'année à Champrond

-  **Dimanche 5 décembre (de 10h à 18h) : Le Marché de Noël.**
-  **Samedi 18 décembre (de 17h à 19h) : Juste avant Noël ...**
... Chants de Noël suivis du vin chaud et du chocolat chaud.
-  **Dimanche 19 décembre (à 15h) : Arbre de Noël ...**
... Avec la visite du Père Noël.



2021

Décembre



Détail des manifestations
dans les pages intérieures



2022

Janvier

-  **Dimanche 23 janvier (à 10h30) : Les Vœux de la commune.**

2022

Mars



-  **Samedi 19 mars (à 10h30) : Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie.**
-  **Dimanche 27 mars : Repas de Printemps.**

* Pensez à consulter l'agenda du site internet du village tout au long de l'année.





Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

L'équipe de la feuille de Chou

Est heureuse de vous
présenter
son édition spéciale de
fin d'année...

Responsable de publication :

Philippe Guillemet

A la mise en page :

Claire Tafoiry

A la relecture :

L'équipe de la feuille de
Chou

A la reproduction et à la distribution :

Sophie Prelle

Les membres du Conseil
Municipal



Notre commune poursuit ses projets et activités, nous avons appris à vivre avec les différents aléas de la pandémie même si ce n'est pas toujours facile.

Cette année se termine mais nous avons maintenu nombre de nos activités habituelles. Le salon d'arts organisé par Monsieur Maurice Morin dans le cadre de l'association Un Petit Air de Culture a bien eu lieu et cela a été réel succès. Le spectacle de Nathalie Lhermitte quant à lui, a permis d'accueillir un public nombreux.

Prochainement, le marché de Noël, l'arbre de Noël pour les jeunes enfants de la commune ainsi que les chants de fin d'année à l'église auront bien lieu.

Nous savons bien que nos commerces, les artisans, les entreprises en général ont de diverses façons été impactés par la pandémie. Cependant, chacun a su rebondir, s'adapter et la vie communale continue.

Notre grand projet de restructuration de l'école a commencé à se concrétiser depuis le mois de septembre. La destruction du petit bâtiment annexe a été réalisée et prochainement les plots qui soutiendront la plateforme de support du bâti sortiront de terre. Nous faisons le maximum pour que les délais prévus de construction soient respectés et nous sommes en contact hebdomadaire avec notre architecte et les entreprises qui interviennent sur le chantier.

La solidarité entre les habitants s'exerce et nous ne pouvons que l'encourager, certains, nous le savons sont en difficulté ou souffrent de façon ou d'une autre de solitude, n'hésitez pas à communiquer ou à nous faire savoir pour que nous puissions d'une façon ou d'une autre vous aider.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette nouvelle édition de la Feuille de Houx ainsi que de bonnes fêtes de fin d'année.

Eric Legros.

Dimanche 5 décembre : Le Marché de Noël

Une buvette va permettre de se restaurer
tout au long de cette manifestation.

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Les recettes générées par les emplacements et la buvette
seront reversées au profit du Téléthon

Le Comité des Fêtes de Champrond-en-Gâtine organise son **Marché de Noël** A la salle des fêtes

Dimanche 5 Décembre 2021
De 10h à 18h

Pour tous renseignements, tél 06 95 87 50 92



Stand de l'association «Les petites Mains»

Les objets confectionnés par cette association
sont proposés à la vente

Protégeons la nature, diminuons nos déchets !

Les petites mains fabriquent des objets éco-responsables,
particulièrement des essuie-tout, débarbouillettes, lingettes
qui remplacent les lingettes jetables, doudous et autres...

Venez les découvrir !

La recette de leur vente sera reversée à l'association
« La Vallée des Chats » (reconnue d'intérêt général)



Samedi 18 décembre : Juste avant Noël...

Venez chanter avec nous avec Ady et Key
à l'église de Champrond-en-Gâtine.

Après ce concert de chants de Noël, nous vous
invitons à partager un vin chaud, un chocolat chaud
avec des petits cochons de Champrond
(petits sablés en forme de cochons préparés
par la boulangerie
« Aux gâtinettes de Champrond »).



Dimanche 19 décembre : L'Arbre de Noël

Projection d'un film à la salle des fêtes à 15 h 00 précises

Goûter

Distribution des cadeaux

par le Père Noël en personne vers 16 h 30.

La Feuille de Houx n°77

www.champrond-en-gatine.fr

NOEL POUR TOUS
LES ENFANTS DU VILLAGE
(jusqu'au CM2 inclus)



14-18

Commemoration de l'armistice du 11/11/1918

Le beau temps était avec nous pour célébrer la commémoration de l'armistice de la guerre 1914-1918. Le dépôt de gerbe a été effectué par Hugo, enfant du village accompagné de M. LEGROS, maire de la commune. Moment émouvant intergénération pour ne jamais oublier.

M. LEGROS a ensuite lu le manifeste, message de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Ce discours a été suivi de la minute de silence.

Avant le pot de l'amitié qui a clôturé cette cérémonie, M. Legros a salué le nettoyage et le fleurissement du monument aux morts. Ces travaux d'embellissement ont été effectués par les employés communaux avec l'aide de Jean-Luc Dubois, élu municipal.



Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix Hommage à tous les « Morts pour la France »

11 novembre.

La fin des combats de la Grande Guerre a marqué les consciences et imprégné les mémoires. Événement qui transcende le temps et franchit les générations. Nul besoin d'ajouter une année ou un millésime, ce jour et ce mois ont intégré depuis plus d'un siècle notre patrimoine commun.

A la onzième heure du onzième jour du onzième mois, après quatre interminables années, le canon s'est tu, la fureur s'est calmée. Le dernier mort, le dernier tir, la dernière détonation. Depuis Compiègne, où l'armistice a été signé à l'aube, jusqu'au front, du premier des clairons à tous les clochers de France, de l'esplanade de chaque ville à la moindre place de village. Une déferlante de soulagement, un soupir de délivrance, ont traversé le pays de part en part.

Derrière l'allégresse, derrière le tricolore flottant aux fenêtres et les Marseillaises triomphantes, partout le deuil, les blessures inguérissables, les ruines matérielles, morales et humaines qui se sont installés pour longtemps. Des mères et des pères qui n'ont pas retrouvé leur fils. Des fratries qui n'ont pas retrouvé leur père. Des épouses et des époux qui ont perdu l'être aimé.

Le pays est traversé par la sourde évidence que rien ne sera plus jamais comme avant.

En ce jour, dans les nécropoles, devant les monuments aux morts, sur les places de toutes nos cités, toutes les générations rassemblées, nous nous souvenons de ceux qui se sont battus pour la France entre 1914 et 1918, de ceux tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident. Nous nous souvenons du combat vailloureux de tous ceux qui, venus des cinq continents, ont défendu un sol qu'ils n'avaient auparavant jamais foulé.

Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure. Ils nous rappellent la fraternité d'armes.

La même fraternité unit toutes les filles et tous les fils de France qui œuvrent aujourd'hui à la défense de notre pays et qui mènent notre inlassable combat pour la liberté. La même fraternité mémorielle qui, chaque 11 novembre, nous réunit pour honorer les combattants de tous les conflits, pour rendre hommage à ceux qui ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême. La Nation salue la mémoire des soldats morts pour la France en 2021.

Aujourd'hui, dans un même mouvement, la France reconnaissante fait cortège au cercueil d'Hubert GERMAIN jusqu'à la crypte du mémorial de la France combattante au Mont Valérien. Selon la volonté du général DE GAULLE, l'ultime compagnon de la Libération y reposera. Dernier dans la mort, parmi les premiers de 1940, Hubert GERMAIN est le porte-étendard des 1 038 illustres qui ont tant fait pour l'idéal de liberté et l'esprit français.

La flamme des compagnons s'est éteinte, mais nous sommes les dépositaires de ses braises ardentes. Entretenons-les sans cesse, ravivons-les inlassablement, en honorant ceux qui donnent leur vie pour la France, ceux qui la servent avec dévouement et courage.

Champrond d'Automne

Salon d'Arts

L'association « Un Petit Air de Culture » a organisé son salon de peintures, d'arts graphiques et plastiques "Champrond d'Automne" les 23 et 24 octobre.



Monsieur Maurice Morin, l'organisateur de ce salon, a réuni plusieurs artistes qui ont exposé leurs œuvres. Les enfants de l'école (classe de CE2 - CM1) ont également exposé de beaux dessins très expressifs (autoportraits reflétant leurs émotions).



Nos remerciements à tous les visiteurs de notre salon d'arts. Celui-ci a obtenu un franc succès grâce à vous et a permis de découvrir de nouveaux artistes dont Mme Charline Corbin-Michaux, habitante de Champrond en Gâtine, qui a reçu le 1er Prix. Nous comptons sur vous l'année prochaine afin de prolonger le succès de ce salon d'arts.

L'association « Un Petit Air de Culture ».



Association pour la Sauvegarde du Patrimoine

Samedi 25 septembre 2021 a eu lieu la réunion constitutive d'une nouvelle association intitulée : « Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Champrond en Gâtine ».

Il y a déjà plusieurs années que de nombreuses personnes de la commune souhaitent créer cette association.

Une quinzaine de personnes se sont donc réunies à la salle des fêtes communale. Les débats ont eu lieu au sujet de la dénomination de l'association, son objet et ses modalités de fonctionnement.

Il a été décidé d'un commun accord qu'il fallait que **l'objet de l'association englobe l'ensemble du territoire de la commune ainsi que l'ensemble du patrimoine bâti qu'il soit public ou privé.**

Il s'agira, entre autres, des lavoirs communaux, de l'église et de la passerelle qui enjambe l'étang du Panama, etc. ...

Le Parc Naturel Régional du Perche a réalisé un inventaire du patrimoine bâti de la commune, qui est à disposition à la mairie. Ce recensement aidera l'association dans son inventaire du Patrimoine de notre commune.

Afin de permettre, d'ores et déjà, son fonctionnement, à la suite de la réunion de l'assemblée générale constitutive, il a été procédé à l'élection des membres du conseil d'administration.

Ensuite le conseil d'administration a élu son président : Monsieur Maurice Morin, son trésorier : Monsieur Jean Taquet et sa secrétaire : Madame Claire Tafoiry.

L'association est ouverte à toutes celles et tous ceux qui voudront la rejoindre pour apporter ses avis et son aide. Les statuts de l'association seront communiqués dès leur validation par les services de l'Etat.

Le siège social de l'association se trouve à la Mairie de Champrond en Gâtine.

La Feuille de Houx n°77

www.champrond-en-gatine.fr



Comité des Fêtes

Concert de Nathalie Lermite

Il fallait être présent ce dimanche 31 octobre à la salle des fêtes de Champrond pour vivre ce beau moment de partage avec Nathalie Lermite, qui est venue nous chanter des standards des années 80-90. On ne l'avait pas vue dans nos murs depuis sept ans et cette fois nous avons eu le plaisir d'écouter Fantine qui est venue sur scène avec sa maman pour interpréter quelques titres pendant que le papa Alfred était à la technique. L'après-midi ne pouvait pas se terminer sans que « la vie en rose » soit reprise par le public et que Nathalie signe des autographes à ses fans.

Bravo au comité des fêtes pour cette superbe manifestation.



Association des Parents d'Elèves



Reprise des activités
de l'Association des Parents d'Elèves :
Même photo, même bureau
mais plein de nouveaux membres.
Merci à tous les parents qui ont rejoint
notre association pour apporter de nouvelles idées.



Adhésion gratuite désormais, il suffit juste de nous envoyer un mail (ape28240@gmail.com)
pour adhérer si vous avez envie de participer ou juste de donner un coup de main...

Après une année en demi-teinte, sans trop d'évènements possibles à organiser, on se retrouve les manches pour vous proposer pleins de projets. Nous avons plein d'envies pour offrir de belles choses aux enfants ; des projets plaisirs et gourmands (les chocolats pour Noël, un après-midi autour des jeux, une tombola dédiée au 7ème Art...) et des rencontres originales sont en réflexion (l'organisation d'un cinéma plein air, un spectacle et pourquoi pas l'organisation d'une rando et d'un trail pour partir à la découverte de nos communes...).

Petit rappel pour les sociétaires du Crédit Agricole, vous avez la possibilité de reverser vos Toockets à notre APE, nous sommes inscrits sur le site www.toockets.com sous le nom « APE de ChamprondSaintVictorMontireauMontlandon » alors n'hésitez pas, aidez-nous à financer les projets de nos enfants !

Vous pouvez consulter notre page facebook (APE Chammonthon) pour connaître l'actualité de nos évènements.



A très bientôt





VEM Aïkido

14ème année, notre Ecole Aïkido-VEM a ré-ouvert ses portes dans le Perche et tout particulièrement à la salle des fêtes de Champrond-en-Gâtine. Vous pouvez vous y inscrire à tout moment de l'année, car les cotisations annuelles se font de mois à mois.

De plus, nous accueillons une fois par semaine **le dimanche matin de 9h30 à 11h30 les familles** : enfants, jeunes et adultes parents pratiquent ensemble sur le Tatamis. Il est nécessaire durant cette période saccadée de pandémie de se retrouver dans des beaux moments de partage fraternel avec joie, plaisir et simplicité pour se détendre en famille. Nous le faisons dans le cadre strict d'un protocole sanitaire avec port du masque, respectant la distanciation et les gestes barrières nécessaires



Planning :

- mardi 18h15/19h15 : enfants **Champrond**
- mardi 19h30/21h30 : jeunes, adultes **Champrond**
- mercredi 20h/21h30 : jeunes, adultes **Vaux**
- jeudi 19h/20h30 : jeunes, adultes **La Loupe**
(Self-défense avec ceintures noires)
- dimanche 9h30/11h30 : enfants, jeunes, adultes et familles **Vaux**

Renseignements :

- Cotisations annuelles : 60 € (moins 15 ans), 80 € (plus 15 ans).
- Aucune cotisation pour les parents participant aux séances familiales du dimanche matin avec leurs enfants.
- Mairie ou Roger TRAN-DINH-NHUAN, président Association culturelle de Budo VEM « la Voie de l'Énergie et du Mouvement », 06 13 93 87 56 ou rtdn.na3@gmail.com.

Association pêche



association de pêche de
Champrond-en-gâtine

**Ouverture de la pêche
12 mars 2022
au 20 septembre 2022**

dépositaire de ventes de cartes
aux gatinettes de champrond en gâtine
ou

David Chaillé 06.16.11.18.24
Carlos Pedrosa 06.19.12.76.39
Jérôme Jaouen 07.84.99.84.24

tarifs

carte annuelle : 25 €
carte juillet / août : 12 €
carte à la journée : 8 €

**Carte gratuite pour les enfants de moins
de 11 ans faisant partie de la commune
de Champrond-en-Gâtine**



Retour sur le concours de pêche du 02/10/2021

Quel bonheur de revoir des activités de plein air !
Pas moins de 22 concurrents étaient sur les rives
du Panama pour participer à ce concours.
Un grand bravo à l'équipe organisatrice.



Restructuration de l'école : avancement du chantier

L'avancement depuis notre dernière édition

Le chantier a débuté par la destruction du mur de clôture du jardin de l'école et du petit bâtiment qui se situait à l'entrée de l'école.

Les préalables nécessaires avant la construction des fondations ont été réalisés : installation du chantier (bâtiments temporaires installés pour les intervenants sur le chantier, barrières de sécurité du chantier (qui ont subi à plusieurs reprises les aléas des tempêtes), définition du point zéro (hauteur de la dalle du bâtiment), positionnement des points d'ancrage du bâtiment, redirection des tranchées de l'éclairage public de la place de l'école, ...).

Depuis 2 semaines, les travaux de forage pour installer les fondations ont débuté.



Le 23/11/2021, les fondations ont été coulées et nous observons maintenant la construction des murs qui vont supporter la dalle.

Lorsque ces murs seront terminés et lorsque les conditions météorologiques le permettront, la dalle béton sera coulée.



Le compte à rebours pour la rentrée 2022 - 2023

(au 27/11/2021) :



Nouvelles Classes

jeudi, 1 sept. 2022 00:00

9
mois

4
jours

La prochaine étape importante est prévue pour le mois de février.

Les cloisons en ossature bois vont être préparées en atelier et seront installées au cours du mois de février.

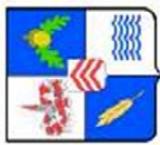
Dès que les cloisons seront montées, le toit sera installé afin de les protéger des intempéries.



**Restructuration de l'Ecole communale
de CHAMPROND EN GATINE**
72 Grande Rue - 28240 CHAMPROND EN GATINE



MONTANT DE L'OPERATION : 662 328.34 € TTC

FINANCEMENT		OSL	COMUNE	
CONSEIL DEPARTEMENTAL - FDI	DIETR	135.000 €	Autofinancement & emprunt	229 574.20 €
150.000 €		37.366 €		
MAITRE D'OUVRAGE				
				
Mairie de CHAMPROND-EN-GATINE 72 Grande Rue - 28240 CHAMPROND EN GATINE Tél : 02.37.49.80.20				
MAITRISE D'ŒUVRE				
EURL d'Architecture LE DORLOT Patrick - Architecte D.P.L.G. 35 bis, rue Gouverneur - BP 9008 28400 - NOGENT-LE-ROUO Tél : 02.37.52.06.90				
C.O.B 28 - Bureau d'étude bois 4 Avenue de La République Tél : 02.37.52.06.90				
BET SAISON PARAGOT - Bureau d'étude thermique & Génie climatique 12 rue de la Coquefrière - 28630 NOGENT LE PHAYE Tél : 02.37.86.02.80				
BET PSL - Bureau d'étude d'électricité 12 rue de la Coquefrière - 28630 NOGENT LE PHAYE Tél : 02.37.30.06.94				
BUREAU DE CONTROLE				
QUALICONSULT - Agence de Chartres 2 Allées des Atlantides - Les Propriétés B2 Tél : 02.45.34.03.01				

COORDONATEUR SECURITE & PREVENTION

QUALICONSULT - Agence de Chartres
2 Allées des Atlantides - Les Propriétés B2
Tél : 02.45.34.03.01

ENTREPRISES

Lot 1.1. VERO - MACONNERIE - DEMOLITION: Sarl VERGNAUD BATIMENT Parc d'activité de la Meszoiselle 28400 NOGENT LE ROTROU	Tel : 02 37 52 26 75
Lot 2. CHARPENTE - ALBES, OSSATURE BOIS - BARDAGE: Sarl DELAUBERT - 10 rue de La Minotière 61110 CONDEAU	Tel : 02 33 73 30 55
Lot 3. COUVERTURE: Sarl DELAUBERT 10 rue de La Minotière 61110 CONDEAU	Tel : 02 33 73 30 55
Lot 4. MENUISERIES EXTERIEURES: ANC Les Houx - La Houpe 28240 LA LOUPE	Tel : 02 37 61 00 67
Lot 5. CLICONS - PLAFOND - ISOLATION: Eurl YEDIE Manuel 8 La Vallée de Vaugrain 28200 SAINT DENIS LES PONTS	Tel : 06 20 55 29 06
Lot 6. MENUISERIES INTERIEURES: Menuiserie Roger POUSSSET 4 rue François Saint Gilles 28900 BONNEVAL	Tel : 02 37 47 38 22
Lot 7. SERRURERIE: Sarl CSTM 11 rue du Roi David 72370 SURFONDS	Tel : 07 50 40 09 72
Lot 8. CARRIAGE FAÛENCÉ: LEDOUX Carrelage - 5 allée du bois de Gueslin 28630 MIGNERES	Tel : 02 37 35 73 60
Lot 9. REVETEMENT DE SOLS SOUPLES: LEDOUX Carrelage 5 allée du bois de Gueslin 28630 MIGNERES	Tel : 02 37 35 73 60
Lot 10. PEINTURE: Sarl Jean Jacques PARIS 7 rue Philippe Lamirault 28490 THIRON GARDAIS	Tel : 02 37 49 43 35
Lot 11. ELECTRICITE: Sarl GUILLARD 7 rue de La Paix 28630 THIVARS	Tel : 02 37 26 42 29
Lot 12. PLOMBERIE SANITAIRES & CHAUFFAGE: CPC 7 rue de Fontenay 28110 LUCE	Tel : 02 37 35 08 89
Lot 13. DESAMANTAGE - DECONSTRUCTION: CHARTRES Amiante & Sarri POUILLARD Rue des Lices 28000 LEVES	Tel : 02 37 36 64 55

Parc naturel régional du Perche

REVISION DE LA CHARTE : LE PARC LANCE SON CONSEIL CITOYEN

Le Parc naturel régional du Perche est engagé dans la procédure de révision de sa Charte. La phase de concertation, avec l'ensemble des acteurs du territoire, constitue l'une des périodes clés pour **imaginer ensemble l'avenir du Perche**.

Dans ce but, le Parc propose la mise en place d'un **Conseil Citoyen**.

Constitué d'une trentaine de membres, le Conseil Citoyen permettra aux **habitants résidents dans le périmètre d'étude du Parc** de s'exprimer et de participer à l'écriture de la **nouvelle Charte 2025-2040**.

Candidatez au
CONSEIL CITOYEN
DU PARC DU PERCHE

JE M'INSCRIS!
jusqu'au 12 décembre

En flashant ce code :  **OU**
En remplissant le formulaire papier disponible en mairie*

OU
En contactant le Parc
au 02 33 85 36 36 ou sur
parc-naturel-perche.fr

L'avenir du Perche
SE CONSTRUIT ENSEMBLE

#LePerche2040

Toutes les infos au 02 33 85 36 36 et sur parc-naturel-perche.fr

Liste des communes concernées : Authon-du-Perche, Bazoches-sur-Huisne, Ballême, Brotonnelles, Catou, Courtrou-du-Perche, La Ferté-Vidame, La Loupe, Langry-les-Villages, Martigné-du-Perche, Nogent-le-Rotrou, Perche-en-Nocé, Rémalard-en-Perche, Senonches, Thiron-Gardais, Tourouvre-du-Perche, Val-du-Perche.

RÉUNION DU 18 JUN 2021

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le vendredi 18 juin 2021 à 20 h 30 en session ordinaire à la salle des fêtes, sous la présidence d'Eric Legros, Maire.

Absents excusés : Elisabeth SYLVESTRE pouvoir à Philippe GUILLEMET.

MISE EN PLACE D'UN KIOSQUE POUR DES ACTIVITES DE VENTE A EMPORTER

M. le Maire présente au conseil les différentes simulations de kiosque de vente à emporter sur la Place de l'Eglise.

Le choix des élus se tourne vers le kiosque version bleue, qui s'intègre mieux sur la place à proximité de la boulangerie. Le projet d'aménagement pourrait être envisagé par la commune, son budget étant assez important. Il est indiqué que le boulanger est prêt à installer également un distributeur pour du pain et éventuellement des viennoiseries. Gaël Chaboche, proposera lui des produits à emporter. Il y aura donc deux distributeurs différents, le plus important en taille sera celui de Gaël Chaboche. Les travaux de branchement électrique seront réalisés par la commune avec la possibilité d'une communication côté église ou parking. Le coût est à estimer.

Il est proposé dans un premier temps l'installation des deux distributeurs, de voir leur fonctionnement et dans un second temps mettre en œuvre des travaux d'intégration dans le site sous la forme d'un kiosque qui engloberait les deux distributeurs. Il est indiqué que la peinture de la façade de la boulangerie sera refaite cette année et ce de préférence pendant une période de fermeture de la boulangerie.

A la suite de ces discussions, le conseil municipal décide que Gaël Chaboche et Jean-Yves Scaviner implantent leurs distributeurs dans un premier temps et que la commune aménage le site ensuite lorsqu'on aura une idée plus précise du fonctionnement. Une communication sera prévue sur le pignon droit pour signaler les activités des commerces.

M. Legros demandera à M. Le Dorlot, architecte, de réaliser une simulation d'un kiosque sans claire-voie avec auvent sur la droite, une séparation permettant de distinguer les activités.

Le coût du branchement électrique s'élève à 1.249,20 € TTC.

Ces distributeurs seront installés sur le domaine public, ils feront l'objet d'une redevance d'occupation du domaine public, qui sera instaurée ultérieurement.

ETAT D'AVANCEMENT DU DOSSIER DE RESTRUCTURATION DE L'ECOLE

M. le Maire informe le conseil, que le permis de construire a été accordé, que l'appel d'offres a été lancé sur la plate-forme de l'association des maires d'Eure et Loir pour les 13 lots et une publication a été faite dans l'Echo de Brou. La date limite de remise des offres est fixée au 28 juin 2021. Des visites de chantier sont obligatoires pour 6 lots.

Les différents lots sont présentés au conseil :

<u>Lot 1</u> : VRD, maçonnerie démolitions	<u>Lot 6</u> : Menuiseries intérieures	<u>Lot 11</u> : Electricité
<u>Lot 2</u> : Charpente, murs à ossature bois	<u>Lot 7</u> : Serrurerie	<u>Lot 12</u> : Plomberie, sanitaires
<u>Lot 3</u> : Couverture	<u>Lot 8</u> : Carrelage, faïence	<u>Lot 13</u> : Désamiantage
<u>Lot 4</u> : Menuiseries extérieures	<u>Lot 9</u> : Revêtement des sols souples	
<u>Lot 5</u> : Cloisons, plafond, isolation	<u>Lot 10</u> : Peintures	

Une commission d'appel d'offres devra se tenir début juillet pour examiner les offres et voir si tous les lots sont fructueux. Le conseil municipal se réunira ensuite pour statuer sur les avis de la commission d'appel d'offres.

Il s'avère que les coûts de certains matériaux sont en forte augmentation actuellement. Au cas où des lots seraient infructueux, une relance en appel d'offres des lots concernés serait effectuée.

Il est prévu le début des travaux en septembre et la fin en août 2022.



Les résumés des conseils municipaux

Il est demandé à ce qu'il soit étudié la possibilité d'installer des panneaux solaires sur l'école ou sur un nouveau préau à construire.

DESIGNATION DU OU DES CORRESPONDANTS MOBILITE POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Philippe Guillemet, Jocelyne Préhu et Eric Legros acceptent d'être correspondants mobilité.

M. le Maire fait part au conseil, que la compétence mobilité permettra dans un premier temps de mener une réflexion pour améliorer la mobilité des habitants sur le territoire afin de faire vivre la ruralité et ce pour une meilleure attractivité.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIE MIS EN PLACE PAR TERRITOIRE D'ENERGIE

Cette adhésion permet depuis de nombreuses années de bénéficier de prix d'achat de gaz et d'électricité à des prix avantageux, c'est pourquoi il est proposé de reconduire cette adhésion.

Accord du conseil.

FESTIVITES DE L'ETE

M. Legros rappelle au conseil que l'an dernier, il n'a pu être organisé les festivités habituelles en raison de la pandémie. La crise sanitaire s'améliore et le masque n'est plus obligatoire en extérieur depuis hier. Ces nouvelles dispositions nous permettent d'envisager de réaliser tout ou partie des festivités cet été.

13/14 JUILLET

Le conseil municipal décide de tirer le feu d'artifice le 13 juillet, d'organiser la retraite aux flambeaux préalablement au tir du feu d'artifice avec une buvette. Des jeux seront aussi organisés le 14 juillet.

La commune organisera les festivités avec la participation du comité des fêtes, sachant que le feu d'artifice est financé par la commune.

Jean-Luc Dubois se propose de suivre l'an prochain une formation pyrotechnique pour aider lors du tir du feu d'artifice, à noter que David Chaillié est intéressé aussi pour suivre cette formation.

Le budget feu d'artifice et retraite aux flambeaux s'élève à 2250 €.

Une réunion du comité des fêtes est programmée le 24 juin pour organiser la buvette et les jeux pour les enfants.

Les truites seront achetées par la commune et le concours de pêche sera organisé par la Société de Pêche.

Le comité des fêtes souhaiterait faire appel à des bénévoles supplémentaires, une communication en ce sens sera faite prochainement sur PanneauPocket.

BROCANTE

Le comité des fêtes a souhaité que soit reportée la brocante traditionnellement fixée au 15 août au 5 septembre, 4 personnes organisatrices étant absentes à cette date. Il est indiqué que le champ servant de parking situé à proximité de la salle des fêtes sera peut-être ensemencé ou travaillé le 5 septembre.

Il est proposé de maintenir la brocante le 15 août avec un service minimum sans repas.

Après discussion, il est décidé que la décision finale du choix de la date revienne au comité des fêtes.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin :
M. le Maire informe le conseil que les élections départementales auront lieu à la mairie et les élections régionales dans le préau de l'école.
Deux assesseurs seront présents à chaque bureau dont un élu.
M. le Maire explique au conseil le déroulement des opérations de vote.
- ✓ Nicolas Javoy demande la date de réalisation du busage du fossé de la rue des Charmilles, mais il s'avère que la priorité actuelle est la création d'une aire de stationnement pour les bus scolaires aux Huberts.



Les résumés des conseils municipaux

- ✓ Déploiement de la fibre :
Aucune liaison n'a pas encore été réalisée à Beaurepaire.
La fibre devrait arriver sur la commune en fin d'année.
Les numérotations de voirie seront vérifiées avec Eure et Loir Numérique. Les personnes non inscrites sur Eure et Loir Numérique peuvent faire une réclamation auprès de la mairie.
- ✓ Il a été constaté que plusieurs bornes à incendie se trouvaient en mauvais état. Il s'avère que quelques bornes sont à supprimer à Beaurepaire et qu'il faudrait en ajouter une aux abords de la salle des fêtes et vraisemblablement une autre dans le bourg. Etude à mener.
- ✓ Eric Legros propose à ce que le réglage des horloges d'éclairage public se fasse automatiquement. Devis à demander.
Nicolas Javoy indique que des lampes à détecteurs de mouvements pourraient être installées dans les secteurs isolés pour une économie d'énergie estimée entre 15 et 20 %, économie non négligeable pour un investissement relativement important par point lumineux.
Une réunion spécifique est à prévoir pour une amélioration du service.
- ✓ Des caméras de surveillance seront installées à la salle des fêtes et ce dans le cadre des travaux prévus en 2020 subventionnés par le Conseil Départemental.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

Votre mairie

Mensualisation du règlement des factures d'eau et d'assainissement

Inscription avant le **15/12/21** pour le règlement 2022.

La mairie sera fermée du 24 décembre 2021 au 3 janvier 2022 (inclus).

Vœux de la commune

Dimanche 23 janvier 2022 à 10h30 à la salle des fêtes

Elections présidentielles : le 10 et le 24 avril 2022

Inscription sur les listes électorales jusqu'au 04 mars 2022

Elections législatives : le 12 et le 19 juin 2022

Inscription sur les listes électorales jusqu'au 06 mai 2022



Vos artisans, commerçants en cette fin d'année

© Odile'Tiff ©

Le salon de coiffure Odile'Tiff est heureux de vous accueillir pour la période des fêtes.

Alors, à vos agendas pour réserver vos rendez-vous, pour une jolie coiffure pour les fêtes, ou pour recevoir vos convives, ou être invités ou tout simplement pour votre plaisir.

Bonnes fêtes à tous !

Salon de coiffure Odile'Tiff,
3 place de Champrond en Gâtine,
☎ 02 37 49 81 73



© Domaine du Bois landry ©



Produits boutique du Bois Landry 2021
valables en 2022

En cette période de fêtes !

Envie de faire un cadeau avec des produits locaux !
la boutique du domaine du Bois Landry vous accueille.

- **Produits à commander par téléphone au 02 37 49 80 01**
- Du lundi au vendredi de 9h/12h30 et de 13h/17h
- Commande jusqu'au vendredi 17 décembre
- **Paiement uniquement en CB lors de la commande**
- Enlèvement sur place, au lieu-dit la Graiserie **sur RDV**
- **Remise de 10% sur les prix boutique pour les habitants de Champrond-en-Gâtine**



NOËL 2021 AU BOIS LANDRY

PENSEZ À COMMANDER AU :
02.37.49.80.01 ou par mail : contact@boislandry.com

La terrine de Cerf du Bois Landry

(terrine de Cerf du Perche - recette traditionnelle 50% cerf
6.50 € le pot de 200 Gr
11€ le pot de 350 Gr)

Le livre Made in Bois Landry

"Promenons-nous dans le bois"
de Patrick Bard
39 €

Nos Coffrets Cadeau Cabane

Coffret nuitée pour 1 couple, petit déjeuner inclus à 169 €
Coffret nuitée pour 1 couple, en 1/2 pension à 231 €
Coffret Weekend pour 1 couple, petit déjeuner inclus à 270 €

retrouvez tous les Coffrets Cadeau sur le site :
cabanes-dans-arbres.com





Vos artisans, commerçants en cette fin d'année



RESTAURANT TRAITEUR LE SEBASTOPOLE **MENU DU 24 & 31 DÉCEMBRE**

*Menu à emporter à 28€ (Entrée, Plat, Dessert)
Possibilité de livraison à 20 km autour (supp. 2€)*

Entrée : Raviole de Canard sauce Foie Gras

Feuilleté d'Escargot crème d'ail

Croustillant de Crevettes et Homard sauce Coteaux du Layon

Foie Gras Maison & son Chutney de Figues



Plats : Magret de Canard sauce Miel et sa Purée de Patate Douce

St Jacques & Saumon sur sa Fondue de Poireaux & Risotto

Suprême de Pintade sauce Morilles et son Gratin Dauphinois

Souris d'Agneau confite et ses Pommes de Terres Grenailles aux thym



Réservation au

02.37.49.80.02

AVANT LE 23 DÉCEMBRE POUR NOËL

&

AVANT LE 29 DÉCEMBRE POUR LE JOUR DE L'AN

Desserts : Coque au chocolat et sa mousse Pralinée

Entremet Litchi-Framboise

Tiramisu au Caramel Beurre Salée & Palet Breton

Macaron façon lemon curd



Vos artisans, commerçants en cette fin d'année

AUX GÂTINETTES DE CHAMPROND

★ **Pensez à passer vos commandes pour les fêtes** ★

Aux Gâtinettes de Champrond en Gâtine
vous propose pour les fêtes de fin d'année

Nos pains :

- Morvandiau
- Bûcheron
- Pain d'épices ou stollen (brioche fruits confits)
- Pain de mie nature ou figues
- Seigle nature ou noix
- Viking
- Mais
- Petits pains individuels

Horaires

- 24 décembre et 31 décembre :
6h30 à 17h30
 - 25 décembre : 7h à 12h
- Cependant, nous serons fermés
le 1^{er} janvier 2022

Nos bûches entremets :

- Abricots pistache
- Framboises citron
- Croustillant chocolat

Nos bûches crème au beurre :

- Praliné,
- Café,
- Chocolat,
- Grand Marnier

Nos petits fours salé ou sucré :

- Plateau de 24

Aux Gâtinettes de Champrond
Jean-Yves Scaviner
Place de l'Eglise
28240 Champrond en Gâtine

☎ : 02 . 37 . 37 . 08 . 39

✉ : auxgatinettesdechamprond@gmail.com

A partir du
1^{er} Janvier 2022

On vous simplifie la vie,
tous les emballages et papiers se trient

1. Pourquoi un tel changement ?

La réglementation française incite les collectivités à changer leur mode de collecte, pour **aller vers une simplification du tri pour l'utilisateur, et une massification des emballages collectés pour faciliter la mise en place de solutions industrielles de traitement**. Les centres de tri français vont être modernisés pour accepter tous les emballages, qui n'étaient pas encore triés. C'est ce qu'on appelle les extensions des consignes de tri. Vous pourrez ainsi déposer dans votre bac jaune encore plus d'emballages. **Plus d'erreur de tri, on systématisé le geste du tri.**

L'autre changement du début d'année, concerne le papier. Pour **capturer davantage les papiers** qui étaient jusqu'ici déposés dans les points d'apports volontaires ou dans les poubelles d'ordures ménagères, le SIRTOM a fait le choix de les **collecter dans le bac jaune**.

2. L'importance du changement

Ce changement de collecte de tous les emballages et des papiers est important pour plusieurs raisons.

La simplification du geste de tri : vous pourrez désormais déposer dans le bac de tri, non seulement les bouteilles et flacons en plastique, aux côtés des emballages en métal et en carton, mais aussi tous les emballages en plastique et les papiers. Une simplification indispensable pour recycler plus, notamment les emballages en plastique comme les pots de yaourt, barquettes et films (protection de journal, pack d'eau ou de lait...). Actuellement dans le bac d'ordures ménagères, on retrouve 11kg de déchets recyclables qui doivent être déposés dans le bac jaune auxquels vont s'ajouter 16,9kg d'emballages plastiques qui correspondent aux extensions des consignes de tri.

L'augmentation du captage des papiers : actuellement, on trouve encore 8,1kg de papier dans les poubelles d'ordures ménagères. Déposer les papiers dans la poubelle jaune permettra d'arriver à une augmentation des tonnes de papiers à recycler, et donc à renforcer le cycle vertueux.

L'ouverture à de nouveaux emballages en plastique : en ouvrant la collecte sélective à ces emballages en plastique, on permet aux entreprises de recyclage de disposer de matière pour expérimenter les process et développer les technologies nécessaires à leur recyclage à grande échelle.

3. Les modalités pratiques

La mise en place de la collecte des extensions des consignes de tri et du papier dans le bac jaune nécessite quelques aménagements.

Début 2022, tous les points d'apports volontaires pour le papier vont disparaître puisque vous allez pouvoir, dès le 1er janvier mettre tous vos papiers dans le bac jaune.

Pour optimiser les tournées et le remplissage du bac jaune, le **camion de ramassage viendra collecter votre bac jaune toutes les deux semaines à partir du 1er janvier 2022**. Un calendrier sera disponible pour vous aider à ne pas oublier de sortir votre poubelle. Si vous rencontrez des difficultés dans la collecte du bac jaune n'hésitez pas à contacter les délégués du SIRTOM de votre commune ou directement le bureau du syndicat par téléphone ou par mail.

Interview du Président du SIRTOM : Bertrand de Lacheisserie

Qui est concerné par les extensions des consignes de tri ?

Tous les usagers, établissements publics et privés des 44 communes du SIRTOM sont concernés par ce changement.

Pourquoi la simplification des consignes de tri n'était pas possible avant ?

Le tri des emballages est désormais possible parce que le nouveau centre de traitement des déchets est équipé de machines qui permettent d'affiner le tri.

Où trouve-t-on les documents pour s'informer sur ces changements ?

Je vous invite à consulter le site internet et la page Facebook du SIRTOM pour avoir toutes les informations nécessaires.

À quoi ça sert de trier ses déchets ?

Le tri contribue à préserver les ressources naturelles et participe à la sauvegarde de l'environnement et à la création d'emplois. Il génère des économies de matières premières vierges, d'énergie et d'eau.



Retrouvez toutes les informations
sur notre site internet et notre page Facebook



Lettre du SIRTOM (suite)

A partir du
1^{er} Janvier 2022

On vous simplifie la vie,
tous les emballages et papiers se trient

Tous les emballages métalliques

NOUVEAUTÉ

Petits emballages en métal



Aérosols ménagers,
conserves et
canettes

Tous les emballages plastiques

NOUVEAUTÉ



Pots et tubes



Films et plastiques
d'emballages



Barquettes
et boîtes



Bouteilles
et flacons
en plastiques

Je dépose mes déchets
dans mon bac :

En vrac

Bien les vider

Ne pas les imbriquer

Pas besoin de les nettoyer

Tous les emballages cartonnés



Emballages
cartonnés



Briques
alimentaires

Tous les papiers

NOUVEAUTÉ

Tous les papiers se recyclent :

- Journaux, magazines
- Enveloppes, papiers
- Publicités, prospectus
- Catalogues
- Courriers, lettres
- Livres, cahiers



ATTENTION : Changement jour de collecte bac jaune

Votre bac jaune sera collecté une semaine sur deux
à partir du 1^{er} janvier 2022.

Veuillez vous référer à votre calendrier de collecte
pour connaître le jour.



Rue du 19 Mars 1962
28190 COURVILLE SUR EURE
02 37 23 32 63
sirtomcourville@wanadoo.fr
www.sirtom-courville.fr





Calendrier des collectes

Présentez vos déchets la veille du jour de la collecte

Champrond-en-Gâtine

20 22

Légende : Collecte des ordures ménagères – Bac noir Collecte du tri sélectif – Bac jaune

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
SA 1 Jour de l'an	MA 1	MA 1	VE 1	DI 1 Fête du travail	ME 1
DI 2	ME 2	ME 2	SA 2	LU 2	JE 2
LU 3	JE 3	JE 3	DI 3	MA 3	VE 3
MA 4	VE 4	VE 4	LU 4	ME 4	SA 4
ME 5	SA 5	SA 5	MA 5	JE 5	DI 5
JE 6	DI 6	DI 6	ME 6	VE 6	LU 6 Lundi de Pentecôte
VE 7	LU 7	LU 7	JE 7	SA 7	MA 7
SA 8	MA 8	MA 8	VE 8	DI 8 Victoire 1945	ME 8
DI 9	ME 9	ME 9	SA 9	LU 9	JE 9
LU 10	JE 10	JE 10	DI 10	MA 10	VE 10
MA 11	VE 11	VE 11	LU 11	ME 11	SA 11
ME 12	SA 12	SA 12	MA 12	JE 12	DI 12
JE 13	DI 13	DI 13	ME 13	VE 13	LU 13
VE 14	LU 14	LU 14	JE 14	SA 14	MA 14
SA 15	MA 15	MA 15	VE 15	DI 15	ME 15
DI 16	ME 16	ME 16	SA 16	LU 16	JE 16
LU 17	JE 17	JE 17	DI 17	MA 17	VE 17
MA 18	VE 18	VE 18	LU 18 Lundi de Pâques	ME 18	SA 18
ME 19	SA 19	SA 19	MA 19	JE 19	DI 19
JE 20	DI 20	DI 20	ME 20	VE 20	LU 20
VE 21	LU 21	LU 21	JE 21	SA 21	MA 21
SA 22	MA 22	MA 22	VE 22	DI 22	ME 22
DI 23	ME 23	ME 23	SA 23	LU 23	JE 23
LU 24	JE 24	JE 24	DI 24	MA 24	VE 24
MA 25	VE 25	VE 25	LU 25	ME 25	SA 25
ME 26	SA 26	SA 26	MA 26	JE 26 Assomption	DI 26
JE 27	DI 27	DI 27	ME 27	VE 27	LU 27
VE 28	LU 28	LU 28	JE 28	SA 28	MA 28
SA 29		MA 29	VE 29	DI 29	ME 29
DI 30		ME 30	SA 30	LU 30	JE 30
LU 31		JE 31		MA 31	
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
VE 1	LU 1	JE 1	SA 1	MA 1 Toussaint	JE 1
SA 2	MA 2	VE 2	DI 2	ME 2	VE 2
DI 3	ME 3	SA 3	LU 3	JE 3	SA 3
LU 4	JE 4	DI 4	MA 4	VE 4	DI 4
MA 5	VE 5	LU 5	ME 5	SA 5	LU 5
ME 6	SA 6	MA 6	JE 6	DI 6	MA 6
JE 7	DI 7	ME 7	VE 7	LU 7	ME 7
VE 8	LU 8	JE 8	SA 8	MA 8	JE 8
SA 9	MA 9	VE 9	DI 9	ME 9	VE 9
DI 10	ME 10	SA 10	LU 10	JE 10	SA 10
LU 11	JE 11	DI 11	MA 11	VE 11 Armistice 1918	DI 11
MA 12	VE 12	LU 12	ME 12	SA 12	LU 12
ME 13	SA 13	MA 13	JE 13	DI 13	MA 13
JE 14	DI 14	ME 14	VE 14	LU 14	ME 14
VE 15	LU 15 Assomption	JE 15	SA 15	MA 15	JE 15
SA 16	MA 16	VE 16	DI 16	ME 16	VE 16
DI 17	ME 17	SA 17	LU 17	JE 17	SA 17
LU 18	JE 18	DI 18	MA 18	VE 18	DI 18
MA 19	VE 19	LU 19	ME 19	SA 19	LU 19
ME 20	SA 20	MA 20	JE 20	DI 20	MA 20
JE 21	DI 21	ME 21	VE 21	LU 21	ME 21
VE 22	LU 22	JE 22	SA 22	MA 22	JE 22
SA 23	MA 23	VE 23	DI 23	ME 23	VE 23
DI 24	ME 24	SA 24	LU 24	JE 24	SA 24
LU 25	JE 25	DI 25	MA 25	VE 25	DI 25 Noël
MA 26	VE 26	LU 26	ME 26	SA 26	LU 26
ME 27	SA 27	MA 27	JE 27	DI 27	MA 27
JE 28	DI 28	ME 28	VE 28	LU 28	ME 28
VE 29	LU 29	JE 29	SA 29	MA 29	JE 29
SA 30	MA 30	VE 30	DI 30	ME 30	VE 30
DI 31	ME 31		LU 31		SA 31

INFO SUR LE « PLAN NEIGE » DE CHAMPROND

Actuellement, il existe trois structures capables de débloquer notre réseau routier :

- * Les déneigeuses du conseil départemental (camions orange ou blanc)
- * Le tracteur communal équipé d'une lame
- * L'aide des agriculteurs locaux (parfois missionnés par le Conseil Départemental d'Eure et Loir, mais aussi et surtout pour des missions de solidarité)

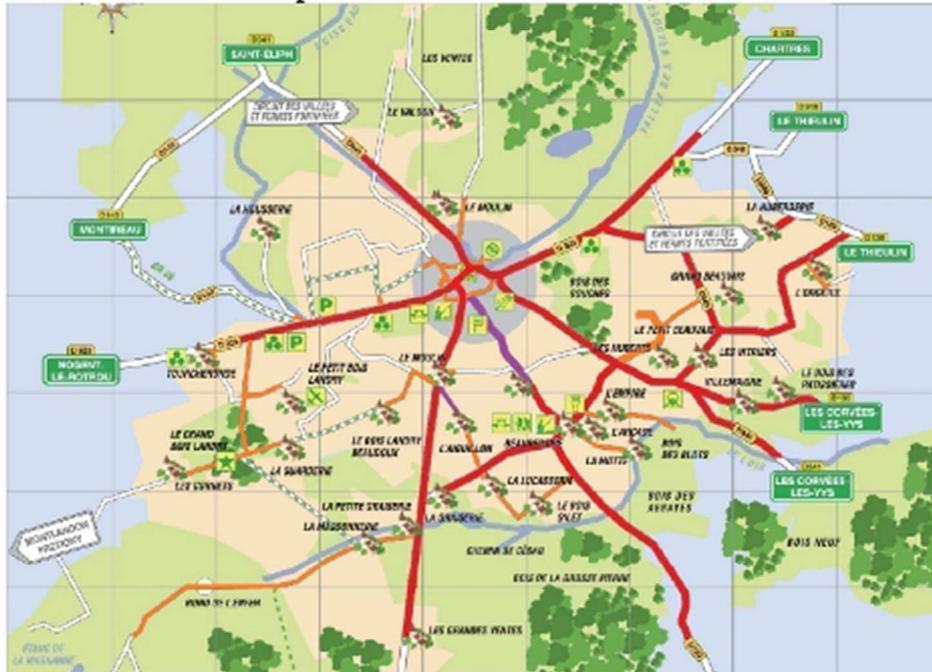


Pour être efficace, des priorités sont établies pour répondre aux urgences. En effet, les moyens déployés seront plus rapides pour dégager une route donnant accès à des personnes nécessitant des soins (Accès infirmières, ambulances, ...).

La deuxième priorité est de faciliter les actifs à rejoindre les axes départementaux pour se rendre sur leur lieu de travail (vers les gares de La Loupe ou Courville, Axe Chartres - Nogent).

Nous invitons donc toutes les familles à déclarer les personnes fragiles nécessitant un passage régulier des services médicaux à la mairie en période hivernale au 02 37 49 80 20.

La municipalité pourra réorienter le tracteur communal en cas d'extrême urgence déclarée.



Il est conseillé de s'inscrire sur le site internet de la commune www.champrond-en-gatine.fr pour bénéficier d'informations en temps réel (newsletter).

Suite à des décrets préfectoraux ou du Conseil Départemental, ou encore des consignes de notre regroupement pédagogique, le transport scolaire pourra être interrompu. Le syndicat scolaire informera également les familles via les moyens de communication tels que Site internet, téléphone, ... Sous l'autorité de la commune, des axes communaux ou départementaux pourront être fermés à la circulation de façon temporaire. Pour le confort et la sécurité de chacun, des déviations seront mises en place.



En cas de grosses congères, les 2 routes concernées par un avis de fermeture sont : D129 (Champrond-en-Gâtine > Beaufrepaire) et la portion entre « le Moulin » et « l'Aiguillon »
Le passage par la route de Combres via « la Graiserie » ou la route d'Illiers serait privilégié.

La commune :

Tous les axes **rouges** du plan ci-dessus sont traités par le conseil départemental d'Eure et Loir.

Les axes **orange** sont déneigés par les services municipaux.

Les routes de couleur **violet** pourraient être fermées à la circulation exceptionnellement.

Il faut savoir que notre commune est très étendue, il faut environ 4h30 de travail avec le tracteur communal pour déneiger les routes de notre compétence.

Il arrive parfois, que les agents communaux fassent plusieurs passages dans la même journée.

La municipalité invite les riverains à la patience lors des fortes chutes de neige.

Le tracteur de la commune parcourt environ 19 kms de voirie à chaque passage.

Le centre du village :

Tous les axes **rouges** du plan ci-dessus sont traités par le conseil départemental d'Eure et Loir.

Les axes **orange** sont déneigés par les services municipaux.

Les employés communaux concentreront leurs efforts pour rendre accessibles au plus vite les commerces indispensables et axes permettant d'atteindre les routes départementales.

ATTENTION !
LA LOI RAPPELLE QUE CHAQUE PROPRIÉTAIRE, CHAQUE LOCATAIRE EST RESPONSABLE DU DÉNEIGEMENT FACE À SON DOMICILE.
GRÂCE AUX EFFORTS DE CHACUN, LE RÉSEAU PIÉTONNIER PEUT ÊTRE AINSI RAPIDEMENT PRATICABLE.

Document à conserver.

La municipalité remercie tous les agriculteurs locaux pour l'entraide lors des périodes neigeuses.

